

La République du Centre, 17 novembre 2011

PRÉSIDENT ■ Jean-Pierre Sueur remet son rapport

En sa qualité de rapporteur de la commission des lois du Sénat, Jean-Pierre Sueur a remis, mardi, son rapport concernant le statut juridictionnel du chef de l'État. Le sénateur du Loiret a souligné « l'imprécision manifeste dans l'application de l'article 67 de la Constitution », qui